



Evaluer les politiques sociales

Cauquil G. et Lafore R. (dir.), L'Harmattan, 2006

L'ouvrage, issu des « 6èmes journées françaises de l'Evaluation », apporte une analyse plurielle de la notion d'évaluation des différentes politiques sociales conduites depuis ces 15 dernières années (le RMI, les contrats-ville, les politiques de l'emploi, de santé et d'accès aux soins, etc). Guy Cauquil, expert en évaluation des politiques sociales, n'en est pas à son premier ouvrage sur la question. Déjà, en 2004, il publiait « Conduire et évaluer les politiques territorialisées », qui mettait en exergue la question des enjeux que la territorialité des politiques sociales pose à la gouvernance publique et aux pratiques professionnelles (notamment celles des travailleurs sociaux).

Cette fois, une quinzaine d'auteurs se sont efforcés d'apporter un éclairage clair et objectif sur la question de l'évaluation dans le secteur social et médico-social, autour de 3 thématiques:

- les avancées institutionnelles et méthodologiques de l'évaluation
- les obstacles qu'elle rencontre
- la place qu'elle fait ou non au citoyen et à l'usager.

Sur le 1er point, les auteurs, tel J.M. Belorgey, relève une « maturité » dans la pratique de l'évaluation depuis ces 15 dernières années, liée d'une part à un contexte socio-économique favorable à l'accroissement de la demande d'évaluation, et d'autre part à une amélioration des systèmes d'information.

Néanmoins, des résistances existent sur l'évaluation dans un contexte politique et institutionnel souvent complexe. Par exemple, en ce qui concerne l'évaluation dans le champ de la toxicomanie, on peut déplorer l'absence d'une véritable utilisation et appropriation des résultats d'une évaluation, ainsi que d'un manque de relais dans les médias plus attirés par le sensationnel que par le soutien d'une réflexion, d'une éducation des uns et des autres.

Enfin, la question de la place faite à l'usager et au citoyen, constitue aujourd'hui l'un des principaux défis de toute évaluation démocratique. Plus on évoque la question évaluative, moins la nécessaire participation des usagers est prise en compte. L'évaluation devrait pourtant être une occasion privilégiée d'expression des différents points de vue et assurer ainsi une certaine fonction démocratique. Car, ainsi que le rappelle Roland JANVIER, directeur de l'ADSEA de l'Ile et Vilaine, la loi du 2 janvier 2002 a introduit un lien entre le droit des usagers et la qualité des prestations. Le premier serait ainsi garanti par la seconde, cette qualité étant assurée par un processus continu d'évaluation interne et externe.

En conclusion, cet ouvrage permet d'aborder la question de l'évaluation sous des angles d'approche et à partir de pratiques professionnelles très diversifiées.

« Evaluer, c'est construire un jugement de valeur sur une politique et ceci avec une pluralité des points de vue. »